CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E175188** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2017

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/04/2024

Capital : 4 000

Raison sociale : FORMDETOIT

Sigle : FORMDETOIT

4 RUE BERNARD STALTER
67114 ESCHAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2017B01134

Siret : 829 545 664 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4600976

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12540000/002 184276/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12540000/002 184276/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 88 75 66 53 **Fax :**

Portable : 06 83 70 66 76

Responsabilité légale :
LHUILLIER MARYAN GÉRANT

Site Internet : www.formdetoit.fr

E-mail : contact@formdetoit.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 949 257 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	8	04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 14:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E175188** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE **23/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/04/2024
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2017B01134

Siret : **829 545 664** **00031**

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4600976

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12540000/002 184276/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12540000/002 184276/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **FORMDETOIT**
Sigle : FORMDETOIT
4 RUE BERNARD STALTER
67114 ESCHAU

Téléphone : 03 88 75 66 53 **Fax :**
Portable : 06 83 70 66 76

Site Internet : www.formdetoit.fr
E-mail : contact@formdetoit.fr

Responsabilité légale :
LHUILLIER MARYAN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 14:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.